



Le Mans, le 15 juin 2021

COMPTE-RENDU DU CDAS DU 14 JUIN 2021

Pour répondre à notre déclaration liminaire reproduite ci-dessous, le Président a laissé la parole à Sébastien Bacon. Celui-ci a tenu à préciser que la journée type décrite dans la liminaire ne correspondait pas tout à fait son quotidien. Sa remplaçante, Madame Duchêne, qui arrive de Chateauroux était présente au CDAS, et ne semblait pas inquiète...

☞ **Approbation du PV du CDAS du 16 avril 2021.**

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

☞ **Compte-rendu d'activité 2020 du service social**

L'activité a bien évidemment été affectée par la pandémie. Néanmoins, le réseau de service social a pu poursuivre sa mission, pour l'essentiel en télétravail, grâce au matériel de communication fourni par le Secrétariat Général.

En 2020, 63 agents ont été rencontrés par le service social, dont 38 nouveaux dossiers. C'est une baisse par rapport aux années précédentes. Le contexte sanitaire n'y est pas étranger, la baisse se retrouve également au niveau national. Les agents suivis sont majoritairement les actifs B (40%) et C (32%), suivent ensuite les retraités (environ 20%).

L'origine de la demande est à 55 % liée à des signalements internes (signalement des Ressources Humaines, du Médecin de Prévention, voire du responsable hiérarchique). Pour 43 % des cas, c'est la personne qui a fait la démarche elle-même.

Il y a eu 298 actes pour les 63 agents suivis, dont 119 entretiens, essentiellement par téléphone. Les problématiques tournent autour de la santé (38%), le budget (20%), la vie professionnelle (18%), la vie familiale (12%), et le logement (12%).

Pour ce qui concerne la vie professionnelle, les questionnements tournent autour des conditions de travail, et des droits statutaires.

Les aides financières accordées ont baissé, elles se sont élevées au nombre de 10 contre 13 en 2019, et 25 en 2018 (année particulière à cause de la création du centre de contact). Pour 2020, 6 aides pécuniaires (donc non remboursables) ont été allouées, 2 secours alimentaires et 2 prêts sociaux, ont été débloqués au bénéfice de 6 agents. Le tout pour un montant global de 16 629 euros.

Les activités de service ont été très réduites du fait de l'interdiction de déplacement. L'essentiel a été effectué à distance.

☞ **Compte-rendu d'activité 2020 de la délégation de la Sarthe.**

Cette activité a bien évidemment été affectée par la pandémie.

Au 31 décembre 2020, l'Action Sociale concernait : 703 actifs, 993 retraités, et 414 enfants.

Le budget réalisé s'est élevé à environ 24 000 €, dont 15 510 € pour l'arbre de Noël, 2 009 €, pour les retraités et 7 189 € pour les actifs. L'arbre de Noël sans le spectacle (Jouets, abonnements chèques cadeaux) est revenu à 7 041 €. Pour rappel, le spectacle 2020 a été annulé.

Des actions destinées à renforcer les liens entre agents ont quand même eu lieu juste avant le

second confinement. Elles ont concerné 2 actifs et 169 retraités (il s'agit de la « crêpe-party » et de la sortie nature) pour un coût global de 3 338 €. Les actions de solidarité, d'information et de prévention ont concerné pour leur part 18 actifs et 33 retraités pour un coût de 1 928 €.

Deux berceaux sont réservés auprès de la ville du Mans, pour un coût de 10 000 €. Les deux sont occupés.

Les subventions séjour enfant ont bénéficié à 33 enfants pour 811 euros (contre 53 enfants pour 1 381 € en 2019). 40 dossiers CESU aide à la parentalité (6-12 ans) ont été déposés. Le montant octroyé s'élève à 16 080 euros (moins 10 % par rapport à l'année précédente).

La restauration collective a permis de servir 34 227 repas en 2020, contre 54 438 en 2019, pour un coût pour la délégation d'environ 198 000 euros. 18 914 titres restaurant ont été attribués en 2020.

35 aides et prêts ALPAF ont été octroyés , contre 50 en 2019. Une aide peu fréquente a été débloquée en 2020 : le prêt sinistre immobilier pour 8 000 euros (Toutes les infos sur le site de l'Action Sociale).

L'activité EPAF colos a été très restreinte 67 enfant sont partis du Mans en 2020 (dont 25 sarthois), contre 213 en 2019.

☞ **Actions locales : Points sur les actions en cours et répartition des crédits 2021**

La sortie au Futuroscope pour les actifs, annulée en 2020 devrait avoir lieu le 20 novembre. Le surcoût provisionné au niveau des crédits d'action locale (CAL) s'élève à 413 euros. Ce surcoût est lié au enfants âgés de moins de 12 ans en 2020, pour lesquels l'entrée était gratuite, qui ont désormais plus de 12 ans...

Une sortie au Mont-Saint-Michel avec traversée guidée de la baie sera organisée le 2 octobre. Le coût forfaitaire serait de 15 euros (avec traversée guidée), ou 10 euros (sans traversée guidée). Le coût pour les CAL s'élèverait à environ 1 600 euros.

La sortie des retraités aura lieu le jeudi 30 septembre dans le Pays saumurois, avec une participation des CAL de 15 euros par personne, soit un coût global de 800 euros.

L'action « un livre pour la rentrée » destinée aux enfants entrant en CP et en 6ème a été reconduite., le montant estimé pour les CAL s'élève à environ 247 euros. Le solde des CAL (634 euros), est mis en réserve pour une éventuelle action de fin d'année.

Déclaration liminaire au Comité Départemental d'Action Sociale du 14 juin 2021

Monsieur le Président,

Une fois n'est pas coutume, aujourd'hui nous ne nous indignons pas de la baisse des Crédits de l'Action Sociale, ou encore de la liquidation d'EPAF... Nous avons décidé de placer ces sujets provisoirement entre parenthèses. Car, c'est aujourd'hui le dernier CDAS de Sébastien notre assistant de service social des ministères économiques et financiers.

Aussi, au travers de cette déclaration, nous avons souhaité lui rendre hommage, et rendre hommage au travail accompli durant les quelques années qu'il vient de passer en Sarthe.

Il en a réglé des cas à la DDFIP, et ailleurs, depuis son arrivée... Il en a aidé des collègues déprimés, en détresse, ou tout simplement fauchés... Il en a noué des relations... Il l'a fait jouer son réseau...

Même si à priori, il va être remplacé, il va quand même nous manquer... Mais, au fait, pourquoi il part ?...

Connaissant sa réserve légendaire, il nous répondra qu'il ne s'agit que de convenances personnelles, qu'il se rapproche de ses attaches familiales, qu'étant fils, petit-fils et arrière- petit-fils de pêcheur de baleines, il sera plus proche de la mer. Il soutiendra mordicus qu'il ne peut se passer de fruits de mer et de poisson frais. Il prétendra qu'il commence à vieillir, et qu'il bénéficiera ainsi d'un climat plus doux, plus favorable à ses rhumatismes...

Mais on ne nous la fait pas Monsieur le Président... Vous ne nous ôterez pas de l'esprit que la Circulaire maléfique du 9 novembre 2016, est responsable, au moins partiellement, de sa décision. La loyauté de Sébastien l'empêchera de le dire, mais cette circulaire, à n'en pas douter a « pourri » sa vie professionnelle...

Pour rafraîchir les mémoires, nous n'avons pas pu résister à vous rappeler le déroulé d'une journée type de Sébastien en 2017, telle qu'il nous l'avait racontée à l'époque après une soirée un peu plus arrosée que de coutume. Nous avons d'ailleurs narré ce quotidien dans nos propos liminaires d'un CDAS de 2016. Petit « flashback » donc...

7h30, Le Mans, 20 Place des Comtes du Maine, mardi 3 janvier 2017, l'assistant de service social des ministères économiques et financiers pénètre dans son bureau. Il retire son imper un peu râpé, racheté d'occasion à un ancien inspecteur de Los Angeles assez connu, et s'assoit à son bureau. Il démarre son ordinateur et consulte sa messagerie : 450 nouveaux méls depuis la veille au soir 20h. Il en a pour la journée c'est sûr ! Un rapide coup d'œil lui permet de constater qu'il s'agit majoritairement de demandes de rendez-vous personnels, pour démêler des situations financières et familiales inextricables. Depuis la surcongélation du point d'indice, la hausse de la CSG, la mise en place du RIFSEEP et le rétablissement du jour de carence c'est de pire en pire...

7h32, le téléphone rouge, la ligne directe du service Ressources Humaines de la DDFIP de la Sarthe, installé depuis un an à Guéret, sonne... Il décroche. La voix calme et sereine, d'une personne visiblement sous anxiolytique, lui demande de se rendre d'urgence au SIE de Mamers qui vient de subir de plein fouet une réorganisation, et qui va devoir prochainement fusionner avec les SPF du Mans. Les agents menacent de s'immoler devant la sous-préfecture. La poisse !... Il n'a pas eu le temps de se rendre au pressing pour récupérer sa combinaison ignifugée financée par le CHSCT suite à l'incendie criminel subi par le Centre de Contact la semaine dernière... Plus il y pense, et plus il trouve que la gestion des RH dans le département depuis le déploiement de l'application SIRHIUS, c'est lui tout seul !!!

7h35, il quitte Le Mans, et prend la route de Mamers...

7h37, il freine brutalement et fait demi-tour, il a oublié de rentrer son ordre de mission dans l'application de gestion des frais de déplacement : « FDD »...

11h, il reprend la route, étrangement, servir l'application FDD lui a pris plus de temps qu'il ne l'escomptait !!!

11h05, son kit «main-libre» vibre, il accepte l'appel, c'est de nouveau Guéret... Les agents du CDFP de Sablé sont « vent debout » contre leur chef de service et refusent de reprendre le travail tant que celui-ci n'aura pas formulé des excuses pour sa conduite inqualifiable. Il paraît qu'il a craché son chewing-gum dans la corbeille à papier de son adjointe...En attendant, la file d'attente des contribuables venus payer leur taxe d'habitation qui n'existe plus s'allonge...

11h30, il fait de nouveau demi-tour. De toute façon, à l'heure qu'il est la sous-préfecture de Mamers est en feu et les pompiers de Carcassonne sont déjà en route... Il n'y a plus rien à faire, autant prendre la route de Sablé... En chemin, il se demande si les crédits d'action locale (CAL) dévolus au CDAS pour l'an prochain lui permettront de s'inscrire pour la sortie chez Mickey. Plus il y pense, plus il se dit que ça le détendrait une journée chez Mickey en attendant ses prochains congés prévus dans dix mois (continuité du service public oblige !).

11h40, il décide d'emprunter l'autoroute, pour gagner du temps, il faudra qu'il pense à saisir la dépense dans « FDD »...

12h15, il arrive enfin au Centre des Finances publiques de Sablé. Il trouve porte close. Il n'y a plus personne dans les locaux. Il apprendra plus tard que tout le monde s'est réconcilié autour du café, et que le chef a emmené tous les agents dans un restaurant gastronomique.

12h20, il a faim ! Pas le temps de déjeuner, il a rendez-vous au domicile d'un agent dans le centre bourg de Coulombiers pour 14h. Le collègue est non seulement en grande dépression, fait l'objet d'une procédure disciplinaire, et est surtout surendetté... Il en a pour deux bonnes heures c'est sûr !

17h, finalement, il en a eu pour trois heures... Il devait récupérer ses enfants à l'école à 16h45, c'est mort ! La directrice va encore lui envoyer un recommandé... Il repense aux méls qui l'attendent au bureau... Ce sera pour demain, il doit encore assister à une réunion à la cité administrative Paixhans programmée à 18h30. En plus, il a faim...

Monsieur le Président, cette journée type d'un assistant de service social, c'était en 2017. Finalement, on ne s'en rendait pas compte à l'époque, mais il y avait encore des côtés « sympas » dans le travail... Depuis, la crise sanitaire et le NRP sont passés par là, car maintenant c'est pire... Le secrétariat général a mis en place ses mesures barrière à lui... Il reçoit désormais les agents sur rendez-vous uniquement, et par visiophonie, quand ça fonctionne... Bien sûr, les rendez-vous ne peuvent se prendre que par Internet, à condition que l'agent ait créé un compte. Ce compte, pour sa part, ne peut être ouvert que si les pièces suivantes ont bien été déposées en ligne: la carte professionnelle, la carte de sécurité sociale, un justificatif de domicile de moins d'un jour, la carte de cantine dûment tamponnée, une carte d'identité valide de moins de dix ans, une attestation du chef de service qui justifie l'identité, le grade, et la fonction, ainsi qu'un récépissé européen Cerfa E121... Inutile de dire que quand les agents ont passé toutes ces formalités, ils sont un peu agacés, voire énervés ou au mieux, contrariés... Et au bout de la chaîne qui trinque ?... C'est Sébastien...

Alors, Sébastien, ta loyauté t'honore, mais ici, nous sommes entre nous, nous pouvons même faire sortir le Président l'espace d'un instant pour que tu t'exprimes de façon libérée... Tu peux nous le dire sans crainte, tu peux nous l'avouer, te confesser, épandre ton indignation, t'épancher avec sincérité... Nous te comprenons, Sébastien, nous lisons en toi... Laisse nous traduire ta pensée, la formuler clairement : tu en as marre de notre administration, de la circulaire maléfique, de la pandémie, des mesures barrière, et du NRP !!!...

Ca fait du bien, non ?...

Quoiqu'il en soit, comme aurait pu le déclamer le capitaine ACHAB partant chasser Moby Dick, ou Georges Pernoud à la fin de Thalassa, tu noteras au passage que nous restons dans la thématique de la mer, nous te souhaitons bon vent, pour ta nouvelle vie professionnelle...

Vos représentants à ce CDAS : Emeline Girardot, Frank Roullier, Fabienne Debray, Philippe Bramouille

